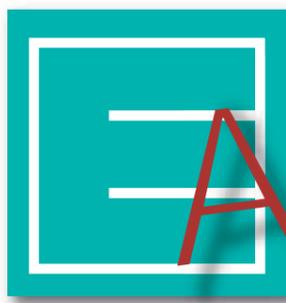


LIAISONS



TRANSPORTS



EQUIPEMENT

AUX SECTIONS SYNDICALES

Actualités



n° 749

du 23 avril 2012

le bi-mensuel de la FGTE-CFDT

federation@fgte-cfdt.org

# Edito

## Faut-il choisir entre régression sociale ou guerre économique ?

La libre circulation des capitaux et la libéralisation du commerce sous l'égide de l'OMC n'a pas seulement des effets sur l'intensification des échanges et la croissance mais aussi sur le partage des richesses entre pays et au sein de chaque pays. Cela se mesure en particulier par les transferts d'emplois dans des pays où les conditions sociales sont inférieures, soit directement (un emploi supprimé dans un pays est recréé dans un autre, ce qu'on appelle les délocalisations) soit indirectement (les créations d'emplois se font dans des pays tiers mais dans le but de fournir des marchés étrangers). Résultat d'une mondialisation non régulée : davantage de chômage dans les pays développés, davantage de pauvreté dans les pays ne bénéficiant pas de ces investissements et des inégalités qui se creusent dans les pays en forte croissance. Pour les uns, il faut accepter comme inévitable cette concurrence tous azimuts et chercher à retrouver dans la course à la compétitivité une position plus favorable sur le marché mondial en réexaminant acquis sociaux, fiscalité des entreprises et coût du travail. Pour d'autres, il faut rétablir des barrières commerciales à l'égard des pays qui n'appliquent ni nos standards sociaux ni nos protections de l'environnement pour privilégier sur un grand marché intérieur nos entreprises, ce protectionnisme s'envisageant plutôt au niveau du noyau dur des pays membres de l'Union européenne (et non à celui des 27 qui ne forment pas un bloc homogène du point de vue des conditions sociales) que d'un seul pays. Deux raisonnements simplistes face à une réalité complexe et qui font l'impasse sur deux facteurs-clé du point de vue des échanges économiques : le rôle de la monnaie et le coût du transport.

Tous les secteurs économiques ne sont pas exposés à la concurrence dans les mêmes conditions. Les services à la personne sont généralement rendus sur place et affrontent une concurrence régulée par les lois sociales de chaque pays. Fabriquer des produits technologiques complexes (des avions par exemple) exige une main d'œuvre hautement qualifiée, des sous-traitants et des services à l'entreprise fiables et, pour se maintenir, une politique de recherche et d'innovation soutenue, et donc souvent des capitaux importants. A l'inverse, d'autres produits comme le textile se vendront mieux s'ils sont bon marché, et sont donc confrontés très directement à la concurrence de pays à bas coûts de main d'œuvre.

Mais tous les secteurs économiques ne peuvent vivre que s'ils répondent à une demande solvable. C'est ce qu'avait compris Henry Ford : pour vendre en nombre les voitures que fabriquent ses ouvriers, il faut que

la majorité de la population, donc les ouvriers en général, gagnent suffisamment, il ne suffit pas de comprimer au maximum les coûts de production. Autrement dit, la baisse générale des revenus distribués génère, par le biais de la consommation, une baisse de la production de biens et services. Les politiques d'austérité généralisées menacent l'emploi car les consommateurs sont aussi en très grande majorité des producteurs.

Observons d'abord que le discours sur la recherche d'une meilleure compétitivité est double. Lorsqu'il s'agit de concentrer les aides publiques sur des secteurs porteurs (pôles de compétitivité), on parle recherche-développement, stratégies industrielles, organisation de filières de production. C'est logique : la compétitivité sur un marché dépend à la fois du contenu en innovation (la recherche privée reste en France très faible), du positionnement sur le marché (politique de qualité ou de bas coûts par exemple) et de la productivité globale, qui elle-même comprend mais ne se réduit pas à la productivité du travail (la productivité horaire en France est d'ailleurs une des plus élevées du monde). Mais lorsqu'il s'agit de politique économique générale, le discours tend à se réduire à un objectif : la baisse du coût du travail, recherchée par trois moyens principaux, la baisse des cotisations sociales, une plus grande flexibilité des salariés, une baisse du salaire horaire (moyennant des accords « de compétitivité »).

Observons aussi que la part des revenus du travail dans les revenus distribués a baissé en France de dix points depuis trente ans... au profit des revenus financiers car ces raisonnements « oublient » d'évoquer les bénéficiaires de tels transferts : ceux qui accumulent les revenus financiers (des actions des entreprises, des emprunts d'Etat, des produits spéculatifs, rentes et loyers...) Un choix en réalité politique.

La baisse des cotisations sociales entraînerait une baisse de la protection sociale, une hausse des difficultés pour se soigner, pour faire face au chômage, pour vivre sa retraite, et donc aussi des difficultés économiques supplémentaires, car les dépenses sociales reviennent dans l'économie. Reste quand même la possibilité de faire supporter une partie du financement de la protection sociale par une cotisation sur les « machines », c'est-à-dire, en fait, sur le capital et non seulement sur la masse salariale, ou encore par la fiscalité écologique pour la part qui est financée par l'Etat. Quant à compenser par la hausse de la TVA,

elle aurait (en plus réduit) le même effet que la baisse des salaires nets : une baisse de la consommation du fait de la hausse des prix des produits importés donc une aggravation des difficultés économiques. Des difficultés sociales accrues pour un effet au mieux nul sur l'emploi car réduire significativement l'écart des salaires avec des pays comme ceux d'Europe de l'Est (de 1 à 5) ou la Chine et l'Inde (de 1 à 10) est totalement hors de portée.



Certains nous disent qu'il faudrait plutôt (ou en complément) favoriser la production française. Une politique mal définie aux résultats illusoires. Et ceux qui ont libéralisé la finance et se sont désintéressés de l'industrie ne paraissent pas les mieux placés pour, après avoir vidé les caisses de l'Etat pour renflouer les banques, chanter cette chanson.

La libre circulation des capitaux s'est traduite par une quasi-absence de régulation des marchés financiers et a entraîné la création d'une « bulle » financière, une masse énorme de capitaux circulants qui ne reflètent pas les richesses matérielles (l'argent qui circule au dessus de nos têtes représente 50 fois le PIB mondial) mais sont des jeux d'écritures à somme nulle où le gain de l'un est simplement la perte d'un autre et non une valeur ajoutée, mais avec des possibilités de profits extravagants. La libéralisation du commerce mondial, qui a amené chaque pays à se spécialiser en fonction de ses points forts, a aussi comme résultat que tout produit industriel

est désormais un assemblage de composants d'origines diverses. La « nationalité » des groupes industriels est une fiction qui ne reflète ni celle de ses propriétaires-actionnaires ni celle du pays où il paye des impôts sur les bénéfices (merci les paradis fiscaux) ni celle des lieux usines de production. La loi de ces groupes est la recherche du profit maximum et pas de la seule rentabilité, donc l'exploitation des différences de systèmes sociaux et fiscaux. C'est aussi la recherche de toutes les sources de profit, qu'il s'agisse de production, donc d'emploi, ou de finance, y compris la spéculation. Si les échanges commerciaux doivent être régulés, c'est plutôt en prenant en compte l'application de normes sociales et environnementales et la réciprocité de l'ouverture des marchés que la nationalité de l'entreprise ou des produits.

En dehors de cas particuliers (qui renvoient à la question de la monnaie et du taux de change, comme pour le couple Chine/USA) les politiques industrielles protectionnistes ne produiront d'effets sur l'emploi qu'à la marge et à long terme. Pire, ces effets ne sont pas nécessairement positifs à terme. Car les barrières douanières, les normes techniques discriminatoires, les quotas d'importation, ne peuvent qu'engendrer des mesures de rétorsion. Les pays qui se développent rapidement (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud, Turquie) ne nous concurrencent plus uniquement sur les produits à bas coûts et sont aussi des marchés de consommation qui s'ouvrent progressivement (et où les salaires progressent plus rapidement que dans les pays développés).

Dans un monde où les échanges progressent sans cesse, se fermer leur porte revient à sacrifier l'avenir sans gain véritable immédiatement si c'est au prix d'une baisse du niveau de vie. Plus d'un quart des ouvriers et employés travaillent déjà en France pour l'exportation. Par ailleurs il n'y a plus de fabrication d'électronique en France, ni composants ni produits de grande consommation, à avantager. Le seul segment de l'habillement qui existe encore est... le luxe. Même s'il est nécessaire de renouer avec de véritables politiques industrielles, ce n'est pas demain que le gros de la consommation des ménages sera de nouveau fabriqué en France. Et rien n'indique que nous soyons prêts à payer plus cher les mêmes produits ou à nous en passer.

Pour autant, il peut y avoir des stratégies économiques gagnantes. Les perspectives (... / ...)

### ATTENTION

En raison des ponts du 1<sup>er</sup> mai, du 8 mai, de l'Ascension, de la Pentecôte et compte tenu de la préparation du 11<sup>ème</sup> congrès fédéral, à Toulouse, le prochain numéro de "Liaisons Transports Equipement Actualités" ne paraîtra que le 29 mai 2012

### Au sommaire

- Edito • Faut-il choisir entre régression sociale ou guerre économique ?
- CES • " Cessons de tout miser sur les coupes budgétaires "
- Parité • L'inégalité hommes / femmes figée dans le temps ?
- 1<sup>er</sup> mai • Satisfaire les revendications pour le progrès social
- Formations CHSCT • Calendrier du 2<sup>ème</sup> semestre 2012
- En bref • Pouvoir d'achat : Une revalorisation qui pénalise les familles ! 6 mai 2012 : je vote donc nous sommes
- Transports routiers • Négociation salariale dans l'interurbain de voyageurs ...
- Confédération • La CFDT lance une grande enquête sur les salaires
- Tribune • " Se mobiliser pour un pacte civique ... "



## Faut-il choisir entre régression sociale ou guerre économique ?

(suite)

économiques à court terme pour la France doivent tenir compte aussi de trois facteurs :

- l'attractivité du territoire reste élevée : les investissements étrangers restent très importants en raison notamment d'un haut niveau de qualification de la main d'œuvre et d'entreprises de fourniture d'énergie et de services performantes ; un des leviers possibles pour la création d'emplois reste donc le soutien à l'investissement ; mais si les entreprises sont aidées dans le cadre de stratégies industrielles ou territoriales, gare aux effets d'aubaine ; toutes les aides publiques doivent donc être assorties d'exigences sociales et être récupérables en cas de non-respects ;
- ce qui fait baisser le pouvoir d'achat des ménages ce ne sont pas les prix à la consommation en général (l'alimentaire ou l'habillement baissent constamment) mais le coût de l'énergie, du logement et des transports (d'où la nécessité de politiques ciblées de maîtrise de ces prix), ainsi que la stagnation des salaires ;
- les 2/3 des échanges commerciaux (importations comme exportations) se font entre pays de l'Union européenne, ce qui explique d'ailleurs pour partie la dégradation du commerce extérieur français : les politiques d'austérité des autres pays de l'UE font baisser les exportations alors qu'en France la consommation intérieure – donc les importations – se maintiennent.

Plutôt que démanteler ce qui reste des atouts d'un pays comme la France et la plupart des pays européens, comme la protection sociale ou les services publics, ou de s'enfermer dans l'impasse d'une guerre économique, la consolidation d'un grand marché intérieur européen doit être recherchée en organisant la convergence vers le haut des systèmes sociaux et fiscaux, en mutualisant davantage de politiques publiques, par exemple en matière de recherche ou de transports.

Mais il faut aussi repenser la croissance économique en intégrant le développement durable. De ce point de vue, le coût du transport est un élément-clé. Si on veut rapprocher les lieux de production des lieux de consommation, seul moyen de sortir de la spirale du développement inégal, avec son cortège de dégâts sociaux, de lutte pour la mainmise sur les ressources naturelles, voire de guerres, il faut que le coût du transport augmente sensiblement. C'est l'intérêt bien compris (à moyen terme) des pays développés ou en développement rapide comme de ceux qui peinent à créer leurs propres productions ou paient par la misère et l'exode rural la concurrence exercée par les cultures intensives des pays développés vis-à-vis de leur propre production agricole. C'est l'intérêt de la planète de taxer les transports pour intégrer dans leur coût les coûts environnementaux qu'ils génèrent et notamment limiter les gaz à effet de serre. C'est une politique qui peut être lancée par la seule Union européenne car, si elle oblige à revoir le positionnement de certaines filières d'exportation, elle n'est pas une entrave aux échanges ni une mesure unilatérale qui ne toucherait que les pays étrangers mais génère des gains pour tous les pays qui coopèrent, quel que soit le moment où ils entrent dans le processus : une façon d'amorcer la pompe.

Poser le débat sur les stratégies économiques en se référant à deux pôles - libre-échange (logique libérale, de concurrence des systèmes sociaux) ou protectionnisme (logique d'affrontement entre blocs économiques et géopolitiques) - est à la fois réducteur, simpliste et même dangereux car le choix n'est pas pour nous entre la régression sociale et la guerre économique. Il est dans l'intérêt des travailleurs et des peuples de mettre en place les conditions d'une stratégie coopérative concertée la plus large possible de relocalisation des emplois qui permette de réduire la concurrence sociale et les coûts écologiques. Un enjeu qui dépasse de loin le seul secteur des transports. ■

## "Cessons de tout miser sur les coupes budgétaires"



De passage à Paris, la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats, **Bernadette Ségol**, est revenue sur le besoin d'une autre gouvernance économique au sein de l'Union et sur le rôle moteur du dialogue social dans la résorption de la crise.

*Vous plaidez pour un pacte social et de croissance à l'échelle européenne. Est-ce compatible avec la nécessité de réduire la dette dans la zone euro ?*

Nous sommes bien conscients qu'un équilibre budgétaire au niveau national – qui plus est dans une zone monétaire unifiée – s'avère indispensable. Cependant, le traité de discipline budgétaire signé en mars dernier est contre-productif et permet aujourd'hui à certaines politiques néolibérales de se mettre en place beaucoup plus facilement qu'elles ne le devraient. La récession se poursuit et s'aggrave en Grèce comme en Espagne, et dans une moindre mesure en Irlande et au Portugal. La hausse du chômage dans la zone euro est constante (10,8 % pour le mois de février 2012). Tous ces éléments nous amènent à penser que les politiques menées actuellement sont non seulement injustes mais erronées. Cessons de tout miser sur les coupes budgétaires, regardons aussi ce qui se passe du côté des revenus. C'est ce que nous proposons dans ce pacte social pour l'Europe à travers l'instauration d'une taxe sur les transactions financières, d'une taxation juste au niveau national ou la lutte contre les paradis fiscaux, par exemple.

*Votre position est-elle entendue en Europe, où la gestion intergouvernementale semble être devenue la norme ?*

Au cours des derniers mois, nous avons pu constater un changement de rhétorique dans le discours européen autour du besoin de croissance, mais les discours ne suffisent pas : il faut des investissements à travers les eurobonds ou l'augmentation du capital de la Banque européenne d'investissement (BEI) afin de financer la croissance. Lors d'une rencontre à Berlin avec les syndicats européens, la chancelière allemande a été ferme et directe quant à sa vision de mener la politique à l'échelle européenne et sur l'absolue priorité à donner à la réduction des dettes. Et bien qu'elle soit ouverte à l'idée de croissance, son discours constitue la preuve que les responsables politiques n'ont pas encore compris qu'ils faisaient fausse route dans leur manière de traiter de la gouvernance économique. À nous, acteurs du monde syndical, de ne pas nous laisser enfermer dans cette gestion intergouvernementale. La composition même de la CES, ses organisations membres doivent nous permettre de peser et de faire pression au niveau national. C'est là tout l'enjeu du dialogue social.

## Inégalité hommes/femmes figée dans le temps ?

*L'Asie affiche le plus important écart salarial moyen entre hommes et femmes ; un nouveau classement par secteur donne le travail domestique comme le secteur ayant l'écart sexospécifique moyen le plus élevé ; les femmes travaillant dans des secteurs syndicalisés sont moins susceptibles de faire l'objet de discrimination ; ...*

Une nouvelle étude de la Confédération syndicale internationale (CSI) (\*) révèle qu'à niveau mondial, la rémunération des femmes est, en moyenne, 18 % inférieure à celle de leurs collègues du sexe masculin.

Le rapport « Figé dans le temps : Depuis dix ans, l'écart salarial entre hommes et femmes reste identique », paru à la veille de la Journée internationale de la femme, examine les rémunérations des femmes dans 43 pays, soit deux fois le nombre de pays examinés par le passé.

« Durant la dernière décennie, les salaires des femmes se sont heurtés à un véritable barrage. L'écart salarial reste figé dans le temps pratiquement partout. Depuis plus de dix ans, le continent asiatique, qui possède l'écart salarial sexospécifique le plus élevé, n'a pas fait le moindre progrès vers une résorption de cet écart », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale.

Pour la première fois, des chercheurs ont entrepris un classement international par secteur, sur la base d'une analyse des différentiels salariaux à travers 15 secteurs, allant de la construction au travail domestique. Le rapport inclut également des statistiques détaillées provenant de sources officielles dans 18 pays.

« Les secteurs qui par tradition sont syndiqués, tel que le secteur public, tendent à avoir un écart salarial plus réduit. En revanche, les secteurs qui n'ont pas un taux d'affiliation syndicale très élevé et où les niveaux de rémunération sont faibles tels que la distribution, l'hôtellerie et la restauration ou encore l'agriculture, sont ceux où les écarts salariaux ont tendance à être sensiblement plus prononcés. Le problème tient, en partie, au fait que beaucoup de travailleurs et travailleuses ne bénéficient pas d'un salaire minimum décent », a indiqué Sharan Burrow.

Autres points relevés par l'étude :

- Les secteurs à dominance masculine tels que la construction sont ceux où l'écart salarial est le moindre, situation que l'on peut attribuer au petit nombre de femmes travaillant dans le secteur, ce à quoi s'ajoute un niveau d'éducation plus élevé.
- Les travailleurs et travailleuses domestiques obtiennent les plus faibles revenus et subissent l'écart salarial sexospécifique moyen le plus prononcé.
- Les plus importants « écarts salariaux sexospécifiques

*Le dialogue social est-il encore possible dans les pays qui dénigrent les corps intermédiaires en général et le mouvement syndical en particulier ?*

Je suis scandalisée par la façon dont on traite le mouvement syndical en France, qui fait partie intégrante du fonctionnement démocratique. Le syndicalisme est un corps représentatif organisé et responsable qui cherche à trouver des solutions, qui est une partie importante de l'équilibre social, pas seulement en France mais dans tous les pays. Il est grand temps de rappeler haut et fort cette vérité ! Nulle part ailleurs en Europe sont tenus de tels propos. Nous voyons le développement en Hongrie d'actions visant à affaiblir les syndicats ou des attaques sur la manière de mener des négociations, mais pas un tel déni des corps intermédiaires !

*Certains dossiers nationaux, notamment ceux qui ont trait à la politique industrielle, comportent une dimension européenne. Ainsi du fleuron de l'industrie ArcelorMittal, aujourd'hui menacé par des restructurations purement financières. Comment la CES peut-elle peser sur ce dossier ?*

Nous avons clairement besoin d'une politique industrielle européenne ... que nous sommes loin d'avoir à l'heure actuelle. Le document fourni par la Commission européenne sur le sujet est d'une extrême et désolante pauvreté, et nous laisse face à un grand vide à combler. S'il y a quelque chose à faire, c'est avant tout sur le plan sectoriel. Évidemment, la tâche est difficile, voire épineuse. De plus en plus de délocalisations ont lieu en Europe, principalement de l'ouest vers l'est. Ces délocalisations intraeuropéennes doivent préserver les emplois des gens concernés, ce qui est rarement le cas. Il faut également s'assurer que ce genre de décision ne soit pas une erreur – nous n'en avons aujourd'hui que trop d'exemples, notamment en Roumanie. Voilà un sujet sensible pour nous, syndicalistes, car il met les travailleurs en concurrence, ce que nous refusons catégoriquement.

Propos recueillis par Anne-Sophie Balle lors d'une rencontre organisée par l'Ajjs (Association des journalistes de l'information sociale).

*inexpliqués* » attribués aux pratiques discriminatoires sont ceux du Chili, de l'Afrique du Sud et de l'Argentine.

- L'imposition d'une « pénalité-enfant » pour maintenir le salaire des femmes à un niveau inférieur affecte plus particulièrement les femmes de la tranche d'âge 30-39 ans.

L'étude dont est issu ce rapport est la troisième étude de la CSI sur l'écart salarial entre hommes et femmes. Les deux premières avaient été réalisées en 2008 et 2009. Le rapport a été rédigé par les chercheurs néerlandais K.G. Tijdens et M. Van Klaveren et est basé sur des statistiques salariales provenant du BIT, d'Eurostat et de l'étude en ligne de la WageIndicator Foundation, qui couvre plusieurs pays. Alors que les précédents rapports de la CSI faisaient état d'une tendance chez les instances officielles à sous-estimer l'écart salarial entre hommes et femmes, les dernières années ont vu une amélioration en matière de collecte de données, notamment au niveau de l'OCDE et de l'UE. ■

Vous pouvez retrouver ce rapport en ligne : <http://www.ituc-csi.org/fige-dans-le-temps-depuis-10-ans-l.html?lang=fr>

(\*) La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires. <http://www.ituc-csi.org>



Satisfaire les revendications pour le progrès social

Le 16 avril s'est tenue une réunion intersyndicale (CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) qui a débouché sur un texte commun fixant un cadre syndical et revendicatif aux initiatives du 1<sup>er</sup> mai.

La CFDT avait pris l'initiative de ces rencontres pour définir des objectifs syndicaux au 1<sup>er</sup> mai qui a lieu cette année dans le contexte particulier de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle. Le texte intersyndical permet d'organiser les expressions et initiatives de tout ordre dans les territoires et situations particulières à leur région.

Dans cette période de crise en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA affirment leur volonté de faire du 1er mai 2012, journée de solidarité internationale du monde du travail, une forte journée de mobilisation, de manifestations et d'expressions revendicatives pour :

- faire entendre les priorités sociales et les préoccupations des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes et des retraités, en France et en Europe ;
- exprimer la défense des droits fondamentaux et des libertés partout dans le monde ;
- faire reculer la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Dans beaucoup de pays européens, les populations subissent des politiques d'austérité et des réformes réduisant les droits des travailleurs et leur protection sociale.

La crise ne peut être le prétexte pour remettre en cause nos systèmes sociaux. Il faut une véritable politique de croissance, prenant en compte les enjeux écologiques, qui passe par l'amélioration du pouvoir d'achat et la création d'emplois.

La pression sur les salaires et l'assouplissement des règles de licenciement ne peuvent que fragiliser la croissance économique.

S'il y a un manque de compétitivité des entreprises, elle est notamment due à la rémunération excessive du capital au détriment de l'investissement dans l'emploi, la formation, la recherche et l'innovation.

En ce 1<sup>er</sup> mai, nous voulons faire écho aux revendications portées par les salariés dans cette période de crise :

- priorité à l'emploi, en particulier des jeunes, alors que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter depuis de longs mois et que les restructurations, les licenciements et les fermetures d'entreprises sont le quotidien de nombreux salariés,
- lutte contre la précarité qui touche un nombre croissant de salariés, en particulier jeunes et femmes, et provoque des situations de pauvreté intolérables ;
- la promotion des salaires et du pouvoir d'achat doit être une priorité. Il n'y a aucune raison de laisser les inégalités salariales perdurer, notamment entre les femmes et les hommes.

Nous réaffirmons avec le syndicalisme européen notre opposition à ces politiques et au nouveau traité qui, en faisant l'impasse sur la croissance, ne fera que renforcer l'austérité et la crise.

Nous voulons, dans les mobilisations du 1<sup>er</sup> mai, réaffirmer le besoin d'une Europe solidaire affirmant sa dimension sociale, ce qui impose de :

- développer les droits des salariés et assurer des services publics de qualité,
- mettre un terme à la concurrence sociale et fiscale entre pays de l'Union européenne qui tire les garanties des travailleurs vers le bas. Il faut une autre répartition des richesses et mettre un terme à la spéculation financière,
- faire respecter la place et le rôle de la démocratie sociale, de la négociation collective et du dialogue social.

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent leurs organisations à se rencontrer dans les territoires pour déterminer les modalités concrètes d'organisation des initiatives et manifestations du 1<sup>er</sup> mai sur ces objectifs.



Maritime: Un rassemblement à Douarnenez en soutien à un équipage

Un rassemblement a eu lieu le samedi 14 avril à 14 h 00 à Douarnenez près du cargo « Antigone Z » qui est amarré au quai de la Capitainerie. Après ce rassemblement, le documentaire « En rade », a été diffusé à l'auditorium de la médiathèque au port Rhu, en présence des marins du cargo.

L'équipage du cargo frigorifique « Antigone Z » en escale à Douarnenez chargé de 1261 tonnes de poissons surgelés pour le compte de l'affréteur hollandais « Marine SEAFOOD » battant pavillon Panaméen, et appartenant à un « pseudo-armateur » grec, Georges Stamatis, est en grève depuis le 3 avril 2012.

Cet équipage composé de 8 marins russes et de 2 lituaniens, ne sont pas payés pour certains depuis 11 mois. Les associations Attac et Solidouarnités soutiennent ces dix marins.



Les conditions matérielles et sociales sont de la responsabilité directe de l'armateur. Pourtant il refuse de répondre aux appels de ses salariés et ne se préoccupe pas des réparations à effectuer pour la sécurité de l'équipage et du bateau.

Les associations Attac et Solidouarnités dénoncent ces délits liés aux pavillons de complaisance et à la déréglementation libérale qui favorisent la résurgence de pratiques anciennes relevant du capitalisme sauvage. Combien de marins encore aujourd'hui, suite à une embauche parfois payée chère à un marchand d'hommes, risquent de se retrouver dans une aventure où ils ne seront pas payés, abandonnés sans vivres et sans papiers, voire accidentés ou pire noyés.

S'il n'y avait la solidarité des gens de la mer et des ports, ils pourraient passer l'escale en silence et nul n'en parlerait ailleurs. Les marins de l'Antigone Z sont ici et ils revendiquent leur dû, en leur apportant notre soutien, nous défendons l'exigence de tout leur dû pour qu'ils puissent rentrer chez eux dans la dignité.

Attac, les Solidouarnités

6 mai 2012 : Deuxième tour de l'élection présidentielle



Formations CHSCT - Calendrier du 2<sup>ème</sup> semestre 2012 -

3 jours : entreprise ou établissement de - 300 salariés

Mois	Niveau	Public	Dates	Date limite d'inscription
SEPTEMBRE	1 <sup>er</sup>	tout public	du mardi 25 sept au jeudi 27 sept	1 <sup>er</sup> août 2012
OCTOBRE	2 <sup>ème</sup>	tout public	du mardi 23 oct au jeudi 24 oct	15 septembre 2012
NOVEMBRE	1 <sup>er</sup>	tout public	du mardi 20 nov au jeudi 22 nov	15 octobre 2012

5 jours : entreprise ou établissement de + 300 salariés

Mois	Niveau	Public	Dates	Date limite d'inscription
SEPTEMBRE	1 <sup>er</sup>	tout public	du lundi 24 sept au vendredi 28 sept	1 <sup>er</sup> août 2012
OCTOBRE	2 <sup>ème</sup>	tout public	du lundi 22 oct au vendredi 26 oct	15 sept 2012
NOVEMBRE	1 <sup>er</sup>	tout public	du lundi 19 nov au vendredi 23 nov	15 octobre 2012

➤ Demande de congé et inscription :

La demande de congé doit être présentée à l'employeur au moins 30 jours avant le début du stage.

Afin de respecter les délais, l'élu doit :

- Au niveau de son employeur : faire sa demande dès qu'il décide de suivre une formation, sans tarder.
- Au niveau de l'institut : envoyer son bulletin d'inscription le plus tôt possible.

➤ Deux niveaux de formation :

1<sup>er</sup> niveau « Agir et comprendre avec le CHSCT »

Pour un élu dont c'est le premier mandat ou qui n'a pas encore été formé. Les fondamentaux du droit du CHSCT sont traités avec une application adaptée à chaque élu.

Les thèmes principaux sont :

- la pratique de la visite
- l'analyse des accidents
- le document unique,
- la tenue du PV et des réunions et une approche de l'analyse de la prévention des risques au sein du CHSCT.

L'élu est doté, lors de cette formation, d'une solide documentation.



2<sup>ème</sup> niveau « Construire la prévention avec le CHSCT » Pour tout membre de CHSCT expérimenté.

A partir d'une formation de base réalisée antérieurement, et des acquis de l'expérience de plusieurs années de mandat, le stagiaire approfondira ses connaissances et confortera ses compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Thèmes abordés :

- Risque psychosocial ou risque routier
- La politique handicap,
- Analyse des conditions de travail
- Animation d'un groupe d'élus
- Structuration de l'écrit
- Animation d'une réunion.

➤ Prise en charge de la formation :

L'employeur prend en charge la totalité des frais relatifs à une formation CHSCT (formation initiale ou de renouvellement après 4 ans de mandat) selon des barèmes fixés par arrêté ministériel au début de chaque année.

Voici les barèmes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

Paie des organismes de formation	1659,60 € pour 5 jours de formation 995,76 € pour 3 jours de formation
Paie salaire	maintien du salaire pendant la durée de la formation
Frais de déplacement	Prise en charge sur la base du tarif SNCF 2 <sup>ème</sup> cl. applicable au trajet le plus direct entre le siège de l'établissement et le lieu de la formation
Frais de séjour par jour	83,86 € à Paris & 68,61 € en province
Indemnité de repas	limité à 15,25 € par repas (Paris & province)

Pour tout renseignement sur ces formations et pour organiser des formations sur demande pour des groupes constitués.

01 56 41 56 54  
institut-artis@orange.fr

# Transports routiers

**Négociation salariale dans l'interurbain de voyageurs : La FNTV impose son leadership, l'UNOSTRA ... trois petits tours et puis s'en va !**

Il aura fallu attendre mi-avril pour atteindre l'épilogue des négociations salariales dans le transport interurbain de voyageurs. L'UNOSTRA, organisation patronale minoritaire du secteur, avait reçu l'adhésion de l'ensemble des organisations syndicales en proposant unilatéralement une revalorisation de l'ensemble des grilles de salaires au titre de l'année 2012 de plus de 3 % (2 % à compter du 1<sup>er</sup> avril + 1 % au 1<sup>er</sup> octobre) ainsi que l'augmentation substantielle de la prime de travail de dimanche et jours fériés de 10 %.

Mais c'était sans compter sur le leadership de la FNTV, organisation patronale extra majoritaire du secteur, qui ne pouvait se permettre de se voir voler la mainmise de la négociation.

Avec une proposition commune de revalorisation de 2,4 % à compter du 1<sup>er</sup> avril, « les dés sont pipés »

et cette dernière recueille d'ores et déjà l'aval de trois organisations syndicales. L'UNOSTRA retire sa proposition initiale laissant sur leur faim la CFDT et la CGT avec un mandat de signature d'un accord fantôme.

Certes, même si ce dispositif permettra l'application immédiate de cette augmentation à une majorité de salariés sans attendre l'extension conventionnelle, force est de constater qu'elle représente seulement l'équivalent de la revalorisation du SMIC qui a eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier et n'atteint pas le niveau de 2,5 % d'inflation en 2011 et qui ne cesse de progresser rapidement.

La CFDT prend acte de ce résultat ; gageons que les prochaines NAO qui devraient reprendre dès le début janvier 2013 s'engageront sur fond de coup de pouce substantiel du SMIC ...

## Une enquête CFDT

Combien les salariés gagnent-ils réellement ? Comment évoluent leurs rémunérations ? Quelles différences entre secteurs professionnels ?

Pour répondre à ces questions, la CFDT lance une grande enquête auprès des salariés sur les salaires et les rémunérations. Pendant deux mois, à partir du lundi 16 avril, le site [www.nossalaires.fr](http://www.nossalaires.fr) accueille le questionnaire en ligne de cette enquête qui s'intéresse à ce que perçoivent réellement les salariés, au plus près de leur situation et de leur feuille de paie.

Cette étude marque aussi la création d'un observatoire des salaires et des rémunérations baptisé Orion. Cet observatoire initié par la CFDT a vocation à analyser la réalité et les évolutions de la rémunération du travail.

**Répondre à l'enquête ne fait appel à aucune donnée nominative. La CFDT garantit une confidentialité totale.**

Pour toute information complémentaire, contacter :  
Attaché de presse : Damien Cerqueus, 01 42 03 80 67  
Assistante : Isabelle Poret, 01 42 03 80 12

### Comités d'entreprise



**Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.**

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !



Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en Points d'accueil ou sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)

Macif - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Paul-de-Ford 79007 Niort Cedex 9.

## Tribune : "Se mobiliser pour un pacte civique ..."

*Le premier tour de l'élection présidentielle est passé mais cet appel demeure entièrement d'actualité*

### Claude Alphanéry

Economiste et président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique ;

### Dounia Bouzar

Anthropologue ;

### François Chérèque

Secrétaire général de la CFDT ;

### Jean-Paul Delevoye

Président du Conseil économique social et environnemental ;

### Jacques Delors

Ancien président de la commission européenne ;

### Jean-Baptiste de Foucauld

Commissaire au plan ;

### Patrick Viveret

Conseiller à la Cour des Comptes et philosophe.

Il y a moins d'un an, nous appelions dans une tribune du Monde, à un sursaut politique face au désarroi social et moral qui touchait les français. Nous invitons à "se mobiliser pour un pacte civique fondé sur des impératifs de créativité, sobriété, justice et fraternité". Nous espérons une campagne électorale qui soit "l'occasion d'aborder en citoyens responsables les défis auxquels nous sommes confrontés".

Malheureusement, plus qu'à une progression de la qualité démocratique et éthique de la campagne nous avons assisté ces dernières semaines, en particulier de la part de certains candidats, à l'exploitation des peurs, à la recherche de boucs émissaires, à la stigmatisation d'une partie de la population ...

En outre, nombre de positions relèvent davantage de postures ou de polémiques qui finissent par oublier que notre pays n'est pas une île et qu'aucun projet digne de ce nom ne peut aujourd'hui s'abstraire d'une vision européenne et mondiale des problèmes à débattre.

Nous ne sous-estimons pas les difficultés devant lesquelles se trouvent des responsables politiques. Mais tous nous attendons que la campagne électorale en cours permette de faire des propositions crédibles, exprimant une vision claire et désirable de l'avenir. Si le changement est nécessaire, encore faut-il dire comment il peut être l'affaire de tous, comment chacun peut participer, dans la durée, à un projet commun de société.

Les Français ne sont pas dupes : ils savent que demain, notre pays ne pourra plus reculer devant la réduction du chômage et des inégalités, condition d'un retour à l'équilibre financier qui ne se traduise pas encore par une aggravation des injustices sociales. Il est donc

grand temps de savoir quel Etat nous voulons ? Quels rapports doivent s'établir entre cet Etat et la sphère financière ? Quels liens relient cet Etat avec l'Europe ? Quels principes guideront nos dépenses ? Quelle fiscalité nous accepterons pour assurer l'équité ? Comment nous comptons faire face à une triple dette financière, sociale et écologique ? Comment nous réduirons le chômage et préserverons l'environnement ?

Il est grand temps de leur faire connaître le mode de gouvernement que l'on nous propose pour favoriser le lien social et pour renouveler la qualité de notre démocratie.

En débattre clairement nous permettrait les 22 avril et 6 mai de mettre en toute connaissance de cause notre bulletin dans l'urne. Parce que c'est ainsi que nous saurons à quoi nous renoncerons et ce pour quoi nous choisirons. C'est de cette manière, et de cette manière seulement, que nous choisirons la juste et créative sobriété, condition d'une économie maîtrisée, source de bien être pour tous, dont notre

société a besoin. Parce que faute d'avoir ouvert ces débats, c'est l'austérité qui nous sera imposée. Et avec elle son cortège de drames humains et de misère, de désespoir et de révolte.

La dégradation de notre vie publique exige l'invention par les Français d'un avenir commun prenant en compte nos potentiels humains, multiples, et mal utilisés, ainsi que les opportunités et les impératifs européens et mondiaux. Ce ne sont ni une sphère politique donnant l'illusion de détenir les solutions à nos problèmes, ni une société civile divisée, ni des médias privilégiant la recherche d'audience qui arriveront à apporter les solutions. C'est une réponse citoyenne commune qu'il nous faut construire, car la participation à la vie démocratique ne peut se résumer aux échéances électorales.

L'enjeu est donc de refonder ensemble notre pouvoir de penser, agir, vivre autrement en démocratie. C'est ce qu'a entrepris le Pacte civique qui réunit une centaine d'organisations de la société civile prêtes à s'engager dans la durée avec des citoyens, des chefs d'entreprises, des syndicalistes, des maires, etc., pour inventer un futur désirable pour tous. Il s'agit de rassembler les français à un moment grave de notre histoire autour d'un nouveau projet politique national s'articulant à une vision de l'avenir de l'Europe et du monde. Alors, mesdames et messieurs les candidats, faites un effort ! Faites preuve d'audace, de clarté et de simplicité dans l'exposé de votre projet pour la France. Avec nous, ouvrez les vrais débats et appelez les femmes et les hommes de ce pays à choisir en sachant que tout ne sera pas possible, mais que rien ne sera sans eux.

